

N/REF : 8/08/2025 17H36 C:000003 I:02590
V/REF : AC/C25754
V/Email reçu le Vendredi 08/08/2025 à 17H36

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. PPE
IMMEUBLE : PECHEREL -PPE
6, ALLEE DE LA PETITE PECHEREL
35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ

Rennes, le 10 Septembre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-005

LOCALISATION : ALLÉE 6 PECHEREL - M. RIMASSON 06 30 71 11 44
LOGEMENT N° 101693, PORTE N°612, 1° ÉTAGE, TYPE 3

MOTIF : PROBLEME PRESSION D'EAU - REMPLACEMENT RÉDUCTEUR DE PRESSION SI
NÉCESSAIRE

Donneur d'ordre : M. M BRON

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 14/08
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DES INSTALLATIONS
MAN?UVRE DU RÉDUCTEUR DE PRESSION
CONSTAT : LA PRESSION EST REDEVENUE NORMALE
CONTRÔLE - BONNE ÉTANCHEITÉ
CONTRÔLE - BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 19/08/25 à 16H15 M. M BRON

1108: MSG REP

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL018-Ff	Diagnost.manque pression	PC 1	110,00	110,00
TOTAL H.T.					110,00
T.V.A. a 10,00%					11,00
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>121,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.